# L'inhumation au prieuré : une pratique seigneuriale rapidement dépassée

Guillaume Grillon*

* Docteur en histoire

*Au même titre que n'importe quel édifice religieux, le prieuré est susceptible d'abriter une sépulture. Son implantation presque exclusivement rurale fait que l'aristocratie féodale est la plus à même de bénéficier de la quiétude et de la piété du lieu. L'étude de l'inhumation priorale à l'échelle de la Bourgogne ducale permet de confirmer que ce sont majoritairement les châtelains en lien avec le prieuré qui font le choix d'y reposer. Très souvent, les inhumations dans l'église priorale revêtent un caractère familial. Certains prieurés concentrent toutefois les sépultures des familles seigneuriales des environs qui ne sont pas toujours celles qui ont favorisé l'installation de la communauté. Cet intérêt pour l'inhumation au prieuré ne dépasse cependant pas le milieu du XIVe siècle. Considéré au départ comme une solution intermédiaire honorable entre une inhumation abbatiale prestigieuse et une inhumation paroissiale par défaut, il ne correspond plus aux attentes des membres de l'aristocratie bourguignonne.*

Le souci d'honorer la mémoire d'un individu ou d'un groupe social a amené les populations médiévales à favoriser la sépulture de prestige. Longtemps remise en question et plus tolérée qu'acceptée par l'Église, la pratique de l'inhumation *ad ecclesiam* s'intensifie à compter du XIIe siècle[1]. À cette période, seuls les grands prélats et les princes parviennent à se faire enterrer dans les églises. Afin d'assurer le salut de leur âme et de pérenniser le souvenir de leur passage sur terre, ils sollicitent les édifices les plus prestigieux. Les grandes abbayes sont naturellement les plus prisées. C'est le cas en Bourgogne avec l'abbaye de Cîteaux qui dans la foulée de sa fondation va devenir la nécropole des ducs de Bourgogne[2].

1. Grillon, *L'ultime message*… p. 496 *et sq.*

2. Damongeot, Plouvier, « Cîteaux-nécropole… » p. 281 *et sq.*

*Page de gauche : plate tombe de Ponce de Saulx, chevalier et seigneur de Vantoux, inhumé en 1307 au prieuré de Bonvaux.*

Par imitation, l'inhumation *ad ecclesiam* va s'étendre progressivement à l'ensemble de l'aristocratie médiévale. Dès le milieu du XIIIe siècle, les familles seigneuriales et les ecclésiastiques de tous rangs reprennent à leur compte cette pratique d'inhumer leurs morts dans les églises[3]. Au XVe siècle, ce sont cette fois les bourgeois et les marchands qui, pour « faire noble », choisissent l'église comme dernière demeure[4].

3. GRILLON, *L'ultime message*… p. 533 *et sq.*

4. GRILLON, p. 590 *et sq.*

Il y a donc entre le XIIIe et le XVe siècle un véritable marché de l'inhumation, d'autant que les suffrages pour les défunts ne s'obtiennent pas à titre gratuit. Les communautés bénédictines, cisterciennes et cartusiennes concentrent de nombreuses sépultures en raison des liens privilégiés tissés avec les familles seigneuriales et la place qu'elles accordent à la célébration de la mémoire des morts. L'établissement en Bourgogne des ordres mendiants dès le milieu du XIIIe siècle crée une concurrence. L'idéal de vie apostolique et leur intérêt pour la prière pour les morts séduisent les laïcs. Il y a dès leur installation un certain engouement pour la sépulture dans leurs églises. Parallèlement à cela, il ne faut pas oublier les églises séculières, cathédrales, collégiales, saintes-chapelles… qui offrent à des échelles diverses ces mêmes services commémoratifs.

L'étude et l'inventaire des monuments funéraires médiévaux menés à l'échelle de la Bourgogne ducale permettent d'établir la place du prieuré dans ce marché funéraire. Dans cette zone géographique, ces établissements religieux rassemblent 5 % des monuments funéraires recensés entre le milieu du XIIe et le milieu du XVIe siècle[5]. Le choix de reposer au prieuré arrive en quatrième position, loin derrière les églises paroissiales, les abbayes et les églises conventuelles. Pourtant, il existe en Bourgogne un nombre important de prieurés médiévaux. Établis le plus souvent hors des villes, les prieurés sont en constantes relations avec les familles seigneuriales qu'ils côtoient. Ces dernières sont d'ailleurs souvent à l'origine de leur installation et participent activement au développement de la communauté. L'étude de la relation entre les châtelains, leur famille et la communauté priorale du voisinage peut passer par le biais de la sépulture. La question est ainsi de savoir qui repose au prieuré, qui n'y repose pas et pourquoi ? Il faut pour cela distinguer les prieurés qui concentrent les sépultures des fondateurs de ceux qui s'ouvrent à l'aristocratie locale, afin de dresser le bilan de l'inhumation seigneuriale dans les prieurés bourguignons entre le XIIIe et le XVe siècle.

3. GRILLON, *L'ultime message*… p. 559 *et sq.*

## Le prieuré : la petite nécropole des fondateurs

*Le prieuré cure de Til-Châtel (fig. 1)*[6]

6. Côte-d'Or.

En Bourgogne, les plus anciens monuments funéraires précisément datés et identifiés, et établis hors d'une abbaye recouvrent des membres de la maison de Til-Châtel inhumés dans le prieuré du même lieu. L'église Saint-Florent de Til-Châtel fut en effet longtemps un prieuré d'Augustins[7]. L'église forme ainsi un prieuré cure, ou prieuré-paroisse. Le maître autel est à la disposition du curé tandis que le chapitre dispose de la chapelle Saint-Honoré. Le chapitre ayant ensuite été supprimé, l'église continua à être un simple prieuré.

7. Courtépée, *Description générale*… t. IV, p. 730 *et sq*.

*Fig. 1 : église Saint-Florent de Til-Châtel (cl. G.G.)*

L'église priorale de Til-Châtel, datée de la fin du XII^e^ siècle (remaniée au XV^e^ siècle)[8], est située sur la partie la plus élevée du village qui était autrefois un *castrum*. Elle fait face à l'ancienne forteresse attestée dès 1184 dont il ne subsiste qu'un porche et quelques traces de fossés[9]. Le complexe château-prieuré est ici parfaitement respecté. Les seigneurs et châtelains du lieu reposent au prieuré depuis les années 1230-1240[10]. La première sépulture est attestée dès 1239. C'est celle de

8. Sapin, *Bourgogne romane*… p. 217.

9. Mouillebouche, *Les maisons fortes*… (base de données).

10. Vaivre, « Sept dalles tumulaires… » p. 138 *et sq*.

11. Cette dalle a été détruite. Il ne subsiste aujourd'hui qu'un fragment (85 × 41 cm) de la partie supérieure gauche de la plate tombe. Celui-ci est intégré au pavement du bas-côté nord de l'église, deuxième travée, le long du mur.

12. La plate tombe à effigie de Guy est à ce jour la plus ancienne conservée en Bourgogne. Elle se trouve aujourd'hui dressée contre le mur du bas-côté nord, à l'angle nord-ouest de l'église. Malheureusement, lors de notre visite de l'édifice, elle était en grande partie masquée par un confessionnal.

13. Par une note manuscrite laissée au bas de ses dessins, Pierre Palliot nous informe qu'à son passage les monuments, dont celui de Guy II, se trouvaient « sous les cloches », le clocher de cette église surplombant la croisée du transept (BnF, coll. Clairambault, 943, p. 198).

14. Voir annexe.

15. Il ne subsiste de la plate tombe de Jean qu'un modeste fragment (51 × 42 cm) situé dans le pavement de la croisée du transept, près du pilier sud-ouest.

16. Voir annexe.

17. Avec celle de Guy II, la plate tombe à effigie de Guy III est la seconde à avoir été conservée. Elle se trouve aujourd'hui dressée contre le mur du bas-côté nord, sous la cinquième travée, à droite de la porte latérale.

Guillemette de Bourbonne, femme de Guy II de Til-Châtel, seigneur du lieu de 1204 à 1241[11].

Guy II est le premier seigneur à être inhumé dans l'église priorale[12]. Il rejoint son épouse dans la croisée du transept en 1241[13]. L'inhumation des seigneurs et châtelains de Til-Châtel se perpétue jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Jean de Til-Châtel, fils de Guy II et Guillemette, maréchal de Bourgogne attesté de 1239 à 1275, meurt le 22 janvier 1275[14]. Il est lui aussi inhumé à la croisée du transept[15]. Marie de Joinville, sa deuxième femme, dite aussi Symonette, disparue le 23 août 1263, est inhumée en compagnie de son mari et de ses beaux-parents[16]. Enfin, Guy III de Til-Châtel (fig. 3), fils de Jean et de Marie de Joinville attesté de 1259 à 1299, mort en octobre 1299, rejoint la famille « sous les cloches[17] ».

Tous les Til-Châtel ne reposent cependant pas au prieuré. Seuls les seigneurs et leurs épouses semblent avoir

*Fig. 2 : plate tombe de Guy III de Til-Châtel (cl. G.G.)*

bénéficié d'une sépulture dans ce lieu. Même si on ne sait quasiment rien des lieux de sépulture des autres membres de la famille, on connaît quand même deux personnages qui ne sont pas inhumés au prieuré. C'est tout d'abord le cas d'Étienne, jeune frère de Jean, seigneur de Pichanges[18], qui prit l'habit des templiers et fut inhumé « au cimetière du temple de Fontenotte[19] », situé à une demi-lieue de Til-Châtel[20]. La fondation de la maison templière de Fontenotte remonte à 1190. Aymon IV de Til-Châtel, frère de Guy I[er] avait donné « à Dieu et aux frères du Temple, pour le repos de son âme, Fontenotte et son territoire, de même que l'usage par toute terre tant en bois qu'en eau et pâturages[21] ». Étienne donna lui-même avec l'accord de son frère Jean, des pâturages à Pichanges et à Spoy[22]. Ce même Jean fit également une donation pour le repos de son âme et de celle de son frère Étienne.

18. Côte-d'Or.

19. Côte-d'Or, cne de Til-Châtel.

20. Fyot, « La Maison du Temple de Fontenotte »… p. 343 *et sq.*

21. ADCO, H 1 160.

22. Côte-d'Or.

Citons également Huguenin, le fils héritier de Guy III inhumé en 1295 chez les Jacobins de Dijon. Il meurt vraisemblablement jeune puisque son inscription le présente comme le fils du seigneur de Til-Châtel[23]. Curieusement, il ne fut pas enseveli au prieuré mais dans l'église des Jacobins de Dijon, près de la chapelle du Nom de Jésus[24]. Guy III, qui n'avait qu'un seul fils et deux filles, meurt sans héritier mâle. Il semble qu'Isabelle de Rochefort, sa seconde femme, se soit remariée avec Hugues, seigneur de Rougemont et chevalier, transmettant ainsi le château à cette famille. Une chose est sûre : plus aucune sépulture n'est attestée au prieuré avant le XVI[e] siècle.

23. Voir annexe.

24. D'après une note de Pierre Palliot recopiée au bas du dessin de la dalle (BnF, collection Clairambault, 943, p. 199).

*Le prieuré de Bonvaux*[25]

25. Côte-d'Or, cne Daix.

Le prieuré de Bonvaux constitue un second exemple de prieuré familial. La maison de Saulx est aux XIII[e] et XIV[e] siècles avec ses branches de Courtivron, Vantoux et Fontaine, une famille aristocratique influente de la Bourgogne médiévale[26]. Les Saulx ont inhumé plusieurs de leurs membres dans un rayon de 25 km autour de la capitale ducale. Par chance, nous pouvons localiser pour cette famille 27 sépultures. Elles sont partagées entre la collégiale de Saulx[27], fondée en 1197 par Guy de Saulx dans l'enceinte même de la forteresse seigneuriale, l'église de Tarsul[28], située sur les terres des Saulx-Courtivron, l'église des Cordeliers de Dijon, l'église des Jacobins de Dijon, la Sainte-Chapelle de Dijon, l'abbaye Saint-Bénigne et le prieuré de Bonvaux.

26. Marcoux, « La terre, la famille et le ciel… » p. 329 *et sq.*

27. Côte-d'Or, cne Saulx-le-Duc.

28. Côte-d'Or.

*Fig. 3 : église priorale de Bonvaux (cl. G.G.)*

De la même manière que la collégiale Notre-Dame de Saulx est liée aux seigneurs de Saulx, le prieuré de Bonvaux est étroitement associé aux seigneurs de Fontaine. En effet, le monastère appartenant à l'ordre du Val-des-Écoliers[29] est fondé en 1215 par Garnier, vassal du fondateur de la branche des Saulx-Fontaine, Guillaume « le Roux ». Endossant l'initiative de Garnier, Guillaume est le véritable responsable de l'établissement des religieux sur la seigneurie de Fontaine[30]. Ses fils prennent le relais par d'importantes donations au monastère. L'aîné, Jean de Fontaine, offre en 1220 une rente annuelle de trois setiers d'huile de noix destinés à l'entretien d'une lampe, « pour le salut de son âme, de celle de dame Belot sa mère et de ses ancêtres[31] ». En 1267, Calon, son frère, céda « à perpétuité pour l'entretien des religieux qui y servent Dieu, tout ce qu'il [avait] en terres, meix, cens, tailles, tierces, à Daix et à Hauteville[32] qu'il avoit acquis et possédoit en franc aleu » pour son anniversaire et celui de sa femme[33]. Trois ans plus tard, Calon, chevalier et seigneur de Fontaine, est inhumé dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église de Bonvaux[34].

Calon n'est cependant pas le seul à être inhumé au prieuré. Alice de Brasey sa sœur, y est ensevelie vers 1259 à Bonvaux avec son mari Eudes de Domois, chevalier, seigneur de Domois[35], mort en 1276[36]. Guillaume de Fontaine, le fils puîné de Calon, chevalier, seigneur d'Aubigny-lès-Sombernon est enterré en 1307 devant le maître-autel de l'église[37]. Il est suivi de son épouse Agnès de Dompierre, également

29. L'ordre du Val-des-Écoliers est une congrégation de chanoines augustiniens fondée en 1201 par quatre professeurs de l'université de Paris.

30. Geste qu'il bonifia d'ailleurs par un don de « six setiers de froment de rente perpétuelle à prendre dans les dîmes de Rouvres », Peincedé, t. XXV, p. 343.

31. Plancher, *Histoire générale…* t. II, p. 431.

32. Côte-d'Or, cne Hauteville-lès-Dijon.

33. Plancher, *Histoire générale…* t. II, p. 431.

34. Plate tombe à effigie conservée au Musée Archéologique de Dijon.

35. Côte-d'Or.

36. Plate tombe à effigies du couple conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

37. Plate tombe à effigie conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

*Fig. 4 : plate tombe d'Agnès de Dompierre (Musée du Louvre) (cl. G.G.)*

dame d'Aubigny inhumée en 1313 (fig. 4)[38] Enfin, Robert d'Aubigny, présenté par certains auteurs comme le fils de Guillaume et d'Agnès[39], figure lui-aussi parmi la liste des défunts inhumés au prieuré[40].

Tous ces personnages descendent directement de Guillaume, fondateur du prieuré de Bonvaux. Mais à la différence des Til-Châtel précédemment évoqués, l'inhumation au prieuré n'est pas réservée aux seigneurs de Fontaine. Ainsi, d'autres personnages extérieurs à la branche des Saulx-Fontaine choisissent Bonvaux comme dernière demeure. C'est le cas de Ponce de Saulx, cousin des Saulx-Fontaine de la branche des Saulx-Vantoux, chevalier, seigneur de Vantoux[41], qui est inhumé à Bonvaux en 1307[42]. Il faut ajouter à cela la sépulture en 1314 de Renaud d'Étaules[43], un écuyer méconnu et impossible à rattacher à la famille de Saulx[44].

Le prieuré de Bonvaux a donc accueilli 8 sépultures seigneuriales entre 1270 et 1351. Il aurait pu abriter d'autres dépouilles

38. Plate tombe à effigie conservée au Musée du Louvre.

39. Chomton, *Saint Bernard et le château de Fontaines*… p. 207.

40. Plate tombe conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

41. Côte-d'Or, cne de Messigny-et-Vantoux.

42. Partie supérieure de sa plate tombe à effigie conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

43. Côte-d'Or.

44. Plate tombe à effigie de Renaud d'Étaules conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon.

de la famille de Fontaine. Mais comme à Til-Châtel, il y a une rupture. Une partie de la descendance de Calon opte ainsi pour une sépulture dans un établissement très à la mode en cette fin de XIIIe siècle : le couvent des Cordeliers de Dijon. Jean, le fils aîné de Calon, chevalier, seigneur de Fontaine, est le premier de la famille à s'y faire enterrer en 1297[45]. Il est suivi par Marie (Marguerite) de Courtivron, son épouse, dame de Saint-Seine, qui meurt en 1307[46]. Gilles, fils des précédents, lui aussi chevalier et seigneur de Fontaine, les rejoint à sa mort en 1312[47]. Enfin, Huguenin, fils de Gilles et comme son père seigneur de Fontaine, est le dernier de la lignée à choisir l'église franciscaine comme dernière demeure en 1334[48].

Cette forte concentration de sépultures familiales au prieuré de Bonvaux révèle les relations entre une famille, un territoire et la communauté religieuse. Le lieu n'est cependant pas une véritable nécropole familiale puisque les sépultures des Saulx-Fontaine sont partagées entre Bonvaux et l'église des Cordeliers de Dijon. Jean, le fils aîné de Calon, et ses descendants, ont préféré les suffrages des disciples de saint François à ceux des religieux du Val des Écoliers. Ce dédoublement n'est pas surprenant. D'une part, comme de nombreuses familles seigneuriales des environs de Dijon, les Saulx-Fontaine ont été séduits par les valeurs franciscaines[49]. D'autre part, la multiplication des lieux de sépultures caractéristique de l'ensemble de la famille de Saulx reflète une stratégie plus sociale que sotériologique. Disperser les sépultures sur la zone d'influence de la famille indique la volonté d'utiliser la sépulture et le monument funéraire pour affirmer et légitimer l'*auctoritas* de ce groupe social.

45. Comme tous les monuments funéraires du couvent franciscain, cette plate tombe à effigie est aujourd'hui disparue. Elle est connue par plusieurs dessins dont le plus ancien est de Palliot (BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f° 20).

46. BnF, ms. fr. 8 226, p. 76.

47. Son monument funéraire n'est connu que par un dessin anonyme de facture fantaisiste (BnF, Estampe, Rés. Pe 4, f° 21).

48. BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f° 20.

49. Grillon, *L'ultime message*… p. 553 *et sq.*

## Le prieuré et les seigneurs du voisinage

Bien que son installation soit souvent favorisée par les donations et l'appui d'une famille, le prieuré n'accueille pas seulement les dépouilles des fondateurs. Deux exemples de Bourgogne du sud attestent de l'attraction que peut exercer le prieuré sur les familles seigneuriales.

*Le prieuré de Lancharre (fig. 5)*[50]

Le prieuré de Lancharre constitue un bel exemple puisqu'une famille seigneuriale aucunement impliquée dans la fondation du prieuré transforme ce dernier en une petite nécropole familiale. Installé le long de la route qui relie Tournus à Saint-Gengoux[51], le prieuré de Lancharre est aujourd'hui rattaché à la commune de Chapaize. Même s'il n'existe aucune source précise, les historiens s'accordent sur une fondation entre le XI^e^ et le XII^e^ siècle sous l'impulsion des sires de Brancion, dont le château surplombe la montagne avoisinante[52]. À l'origine, ce n'est pas un couvent, mais plutôt un béguinage où vivent pieusement des femmes nobles non tenues à un vœu de pauvreté et pouvant disposer d'une maisonnette particulière et d'une servante dans l'enclos du monastère. Ce n'est qu'au XIII^e^ siècle que ces chanoinesses embrassent la règle de Saint-Benoît. L'église du XII^e^ siècle, dont il ne subsiste qu'une travée de la nef, avec ses bas côtés dont celui du nord supportant le clocher et une travée de chœur ouverte sur l'abside encadrée de deux absidioles, est particulièrement riche du point de vue du mobilier funéraire. Sans compter les fragments épars et inexploitables, on distingue dans le pavement ou dressés contre les murs 22 monuments funéraires différents, témoignant de la forte attractivité funéraire du prieuré.

50. Saône-et-Loire, cne Chapaize.

51. Saône-et-Loire, Saint-Gengoux-le-National.

52. Batault, « Notice historique… » p. 3.

*Fig. 5 : prieuré de Lancharre (cl. G.G.)*

Contrairement à Til-Châtel et à Bonvaux, les monuments funéraires ne sont pas liés à une seule et même famille. Si beaucoup ne portent aucun élément marqueur permettant d'identifier le rang ou l'identité du défunt, quelques dalles portent des écus reconnaissables attribués aux Messey et aux La Guiche et dont les noms figurent parmi les bienfaiteurs de Lancharre dans la première moitié du XIIIe siècle[53].

Les sépultures qui retiennent cependant l'attention sont celles des Germolles, caractérisées par de magnifiques plates tombes à effigies. D'un premier abord, il peut être surprenant de trouver des Germolles inhumés à Lancharre. Le fief de Germolles, qui s'appelait au XIIIe siècle la Grange de Germolles, se situe aujourd'hui sur la commune de Mellecey, à l'ouest de Chalon-sur-Saône, à près de 30 km au nord du prieuré de Lancharre[54]. Entre 1257 et 1299, les Germolles y possèdent une grange fossoyée[55]. À compter de 1299, le château de Germolles est une maison forte à plate-forme. On aurait plutôt pu

*Fig. 6 : plate tombe de Geoffroy de Germolles (cl. G.G.)*

53. Martin, « Pierres tombales du prieuré… » p. 249-250.

54. Germolles : Saône-et-Loire, cne de Mellecey.

55. CeCaB, *L'habitat fortifié en Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire)*, (base de données).

s'attendre à ce que les Germolles optent pour une sépulture de prestige à l'abbaye de La Ferté[56], située à une quinzaine de kilomètres au sud-est de leur seigneurie et à qui ils ont concédé plusieurs donations aux XII^e^ et XIII^e^ siècles[57].

L'implantation de plusieurs sépultures des Germolles à Lancharre résulte du fait que plusieurs femmes de la famille ont intégré la communauté. La première et certainement la plus célèbre d'entre elles fut Marguerite de Germolles, prieure du lieu de 1283 à 1302[58]. Isabelle de Vauvry, sa belle-sœur puisqu'elle a épousé son frère Geoffroy, a très certainement bénéficié des faveurs de Marguerite pour établir sa sépulture au prieuré à sa mort en 1295[59]. Son mari la rejoint dans la nef deux ans plus tard (fig. 6)[60]. À sa mort en 1302, Marguerite n'est que la troisième de la famille à être inhumée dans le prieuré qu'elle a si longtemps gouverné[61].

Le décès de Marguerite ne stoppe toutefois pas les relations entre la famille et le prieuré. Guillaume de Germolles, le fils de Geoffroy et d'Isabelle sera, avec son épouse Fauquette de Nanton, également inhumé au prieuré[62]. Il faut dire que ces derniers avaient deux de leurs filles religieuses à Lancharre[63]. La sépulture de Guillaume est cependant la dernière de la famille attestée au prieuré. C'est peut-être même la dernière sépulture seigneuriale puisque tous les autres monuments postérieurs concernent des prieures des XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles[64].

La distance qui sépare le prieuré des familles bienfaitrices n'est cependant pas toujours aussi importante. Ainsi le prieuré du Val-Saint-Benoît[65] se caractérise par de forts liens avec l'ensemble des familles seigneuriales avoisinantes.

*Le prieuré du Val-Saint-Benoît (fig. 7)*

Le prieuré du Val-Saint-Benoît se situe au cœur de la forêt des Battées à l'écart de la commune d'Épinac[66]. La quiétude des sœurs de Bethléem qui occupent aujourd'hui le lieu est tout juste troublée par la ligne TGV Paris-Lyon qui passe à proximité.

L'histoire de ce prieuré est particulièrement intéressante pour cette étude d'une part parce que les archives du Val sont riches d'une cinquantaine de pièces datées entre 1237 et 1615[67], et d'autre part parce que nous connaissons une douzaine de mentions de sépultures pour le XIII^e^ siècle et le premier tiers du XIV^e^ siècle[68].

56. Abbaye de La Ferté : Saône-et-Loire, cne de La Ferté-sur-Grosne.

57. Martin, « Pierres tombales du prieuré… » p. 252.

58. Batault, « Notice historique… » p. 25 *et sq.*

59. La plate tombe à effigie d'Isabeau de Vauvry est conservée dressée contre le mur ouest de l'église.

60. La plate tombe à effigie de Geoffroy se dresse aujourd'hui à côté de celle de son épouse.

61. Dalle conservée dressée contre le mur ouest de l'église.

62. Dalle dressée contre le mur ouest de l'église.

63. Batault, « Notice historique… » p. 30 *et sq.*

64. Martin, « Pierres tombales du prieuré… » p. 256 *et sq.*

65. Val-Saint-Benoît : Saône-et-Loire, cne Épinac.

66. Saône-et-Loire.

67. Les 54 pièces d'archives concernant le Val-Saint-Benoît ont été publiées par Paul Muguet : Muguet, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît… »

68. Le Cam, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît*… p. 9-10.

*Fig. 7 : prieuré du Val-Saint-Benoît (cl. G.G.)*

La fondation du prieuré tient un peu de la légende. Elle serait due à l'accomplissement d'un vœu de Gauthier de Sully, seigneur et châtelain de Sully, lors d'un retour de Terre Sainte un peu mouvementé. Au cours d'une attaque de corsaires musulmans, il aurait remis son destin entre les mains de la Vierge Marie du Val-Croissant de l'Ordre du Val-des-Choues en lui promettant de lui construire un monastère en cas d'issue favorable[69]. Quoi qu'il en soit, Gauthier est revenu vivant de son périple et un acte authentique daté du mois de mars 1237 établit sa donation du Val-Saint-Benoît et tous les droits qu'il détenait à cet endroit aux religieux du Val-des-Choues[70]. L'année suivante, Guy de Vergy, évêque d'Autun, confirme solennellement l'œuvre du seigneur de Sully. La générosité des seigneurs de Sully ne se limita pas à cette fondation. De nombreuses donations sont attestées en 1241 et 1242 par Arley de Sully, Hugues et Guillaume de Sully, assignant ainsi aux religieux des rentes et des parcelles abondantes[71].

Gauthier de Sully ne survécut pas longtemps à sa donation. Son testament est daté du mois de septembre 1239 et sa mort survient le 5 mars de l'année suivante[72]. Il sera inhumé dans l'église priorale, même si celle-ci n'est officiellement attestée qu'en 1242.

Contrairement aux cas évoqués jusqu'à présent, le prieuré du Val-Saint-Benoît ne bénéficie pas seulement des largesses de la famille du fondateur. Dès les années 1240, les rentes et donations affluent de toutes parts et donnent un véritable élan aux moines nouvellement

69. Muguet, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît… » t. XXXV, p. 207 *et sq.*

70. *Ibid.*, t. XXXVIII, p. 160 *et sq.*

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*, t. XXXV, p. 209.

installés. On peut distinguer celles des Monestoy, seigneurs et châtelains d'Épinac, celles des Loges, seigneurs à Morlet, celles des Repas à Auxy ou encore celles des Montjeu, puissants seigneurs et châtelains à Dracy-Saint-Loup[73]. Ces donations émanent des seigneurs les plus proches voisins de la communauté. Mais d'autres proviennent de seigneurs plus éloignés. Ainsi, Hugues, le seigneur de Couches, lié par le sang aux Sully (Gauthier serait le père d'Hugues) fait part de son intérêt pour le prieuré. Il faut dire que Gauthier avait donné aux religieux des terres appartenant aux seigneur de Couches sans son accord. D'autres personnages moins proches de la famille des fondateurs comme Étienne de Marigny, seigneur et châtelain à Marigny[74], et Jocerand, seigneur et châtelain de Brancion[75], marquent leur intérêt pour la communauté par quelques donations.

73. Les trois communes citées se situent dans le voisinage proche d'Épinac, Saône-et-Loire.

74. Saône-et-Loire.

75. Saône-et-Loire, cne de Martailly-lès-Brancion

Toutes ces interventions indiquent qu'il y a jusqu'au milieu du XIVe siècle une sorte de surenchère dans les donations faites au prieuré. Aucun des seigneurs voisins du prieuré ne veut rester en retard dans ce mouvement de bon accueil des religieux du Val. Cet intérêt de l'aristocratie féodale locale pour le prieuré se caractérise par la suite par la volonté d'élire une sépulture au sein de l'église du Val. Cela concernant plus d'une dizaine de personnages, pour la plupart appartenant aux familles précédemment citées.

L'existence de certaines sépultures est toutefois incertaine, quand elles ne sont mentionnées que par des testaments. D'autres sont seulement attestées par des sources ou par les monuments conservés. C'est le cas de Gauthier, le fondateur, qui a bénéficié d'une sépulture privilégiée au sein du prieuré[76]. Son fils Guillaume a très certainement pu bénéficier des mêmes faveurs[77]. La sépulture de Jean de Couches est également certaine car sa plate tombe à effigie, quoique très dégradée et soumise aux intempéries, est encore visible au prieuré[78]. De ces sépultures, il ne reste malheureusement que peu de monuments. La dalle de Jean de Couches, longtemps conservée dans l'église, est aujourd'hui dressée contre le mur extérieur. Deux gisants très mutilés reposent également à l'extérieur de l'édifice. Il pourrait s'agir de ceux d'Arnulph et Béatrice de Loges, dans la mesure où ils se trouvaient dans la chapelle fondée par la famille[79].

76. Muguet, « Le prieuré du Val-Saint-Benoît… » t. XXXV, p. 209.

77. Dans sa visite du prieuré, Michel Le Cam croit avoir identifié la sépulture de Guillaume de Sully. Le Cam, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît*… p. 13.

78. Voir annexe.

79. Le Cam, *Le prieuré du Val-Saint-Benoît*… p. 13.

Contrairement à Til-Châtel et à Bonvaux, le prieuré du Val-Saint-Benoît ne concentre pas seulement les sépultures des fondateurs. Les généreux seigneurs du voisinage ou de la région ont profité de leurs abondantes donations et de leurs relations avec les prieurs pour bénéficier d'une inhumation au prieuré.

**Le rapide déclin de l'inhumation au prieuré**

Ces quelques exemples bourguignons bien documentés trahissent les deux caractéristiques des églises priorales en ce qui concerne leur attraction funéraire. D'une part, on remarque que les sépultures sont presque exclusivement seigneuriales. Seule l'aristocratie féodale locale manifeste un véritable intérêt pour l'inhumation au prieuré. Et à l'exception du prieuré de Lancharre, les sépultures des membres de la communauté attestées par un monument funéraire restent relativement rares.

D'autre part, les mentions de sépultures priorales s'estompent considérablement au milieu du XIVe siècle. En Bourgogne, les nobles qui choisissent le prieuré comme dernière demeure au-delà de cette date son rares. Aucune sépulture seigneuriale n'est attestée après 1300 à Til-Châtel. Il en va de même à Bonvaux après 1351. Cette caractéristique se reporte dans de nombreux autres prieurés bourguignons comme à Mesvres[80] ou encore à Vausse[81]...

Il y a bien quelques inhumations dans d'autres prieurés mais cela reste rare et exceptionnel. C'est le cas du prieuré du Quartier[82] qui a accueilli dans la première moitié du XVe siècle la sépulture du célèbre Jean de Saulx, chevalier, seigneur de Courtivron et surtout chancelier du duc de Bourgogne, et de son épouse Perrette de Mairey[83]. On peut également citer les sépultures à peine plus tardives de Pierre du Brenc et de Girarde de Barrey au prieuré Symphorien d'Autun[84].

Seules les prieures sont assez systématiquement inhumées dans leur église. C'est particulièrement visible à Lancharre où quelques unes de leurs tombes sont conservées. On peut ainsi citer les sépultures de Jacquette de Saint-Privée (XIVe siècle), Marguerite de Busseul († 1529), Louise de Digoine († 1524), Marguerite du Blé († 1571), Claude du Blé († 1574), Denise de Saint-Clément (XVIe siècle)[85], qui figurent parmi la liste des religieuses du lieu[86]. D'autres tombes de prieurs sont également attestées à Saint-Symphorien d'Autun[87] ou encore au prieuré de Vausse[88]. Mais tout cela ne suffit pas à maintenir l'attractivité funéraire du prieuré.

Cette désaffection pour l'inhumation au prieuré trouve deux explications complémentaires. Il y a d'abord une évolution dans le statut des défunts qui accèdent à l'inhumation *ad ecclesiam* au fil des siècles. L'étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale révèle que le pourcentage de nobles bénéficiant d'une sépulture de prestige a diminué de moitié entre le XIIIe et

80. Saône-et-Loire.

81. Prieuré de Vausse : Yonne, cne Châtel-Gérard.

82. Prieuré du Quartier : Côte-d'Or, cne Salives.

83. Bien que le prieuré ait complètement disparu, la plate tombe à effigies du couple est encore en partie conservée et remployée comme table d'autel dans une chapelle du XIXe siècle établie au sein de l'actuel centre du Commissariat à l'Énergie Atomique du Val-Duc. Elle est surtout connue par un dessin émanant de Pierre Palliot conservé à la BnF, Estampes, Rés. Pe 4, f° 20.

84. Plate tombe à effigies connue par un dessin de Pierre Palliot (BnF, ms. fr. 8226, p. 273).

85. Martin, « Pierres tombales du prieuré… » p. 248 *et sq.*

86. Batault, « Notice historique… » p. 74 *et sq.*

87. Hugues de Gissey († 1340).

88. Pichenot de Marmot († 1502).

le XVIe siècle (fig. 8)[89]. L'aristocratie féodale locale qui optait assez régulièrement pour une inhumation au prieuré peine à maintenir la pratique. À l'inverse, les élites bourgeoises et marchandes qui n'avaient pas accès aux nefs des églises pour inhumer leurs membres rejoignent les nobles en nombre de monuments recensés[90]. Or ils n'éprouvent aucun intérêt pour les prieurés qui périclitent à compter du XVIe siècle et préfèrent leurs églises urbaines.

89. GRILLON, *L'ultime message…* p. 553 *et sq.*

90. *Ibid.*, p. 601 *et sq.*

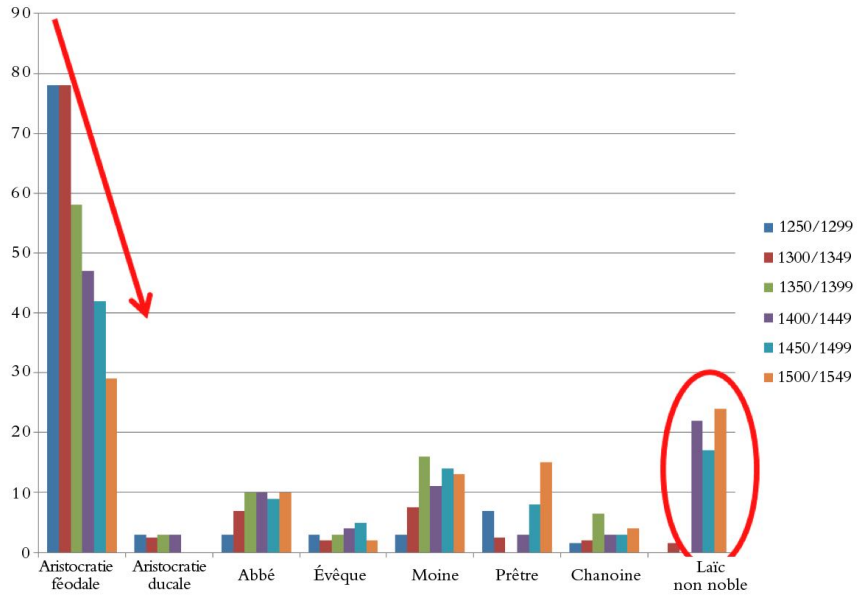


*Fig. 8 : évolution du statut des défunts inhumés dans les églises entre le milieu du XIIIe et le milieu du XVIe siècle (GRILLON, L'ultime message…)*

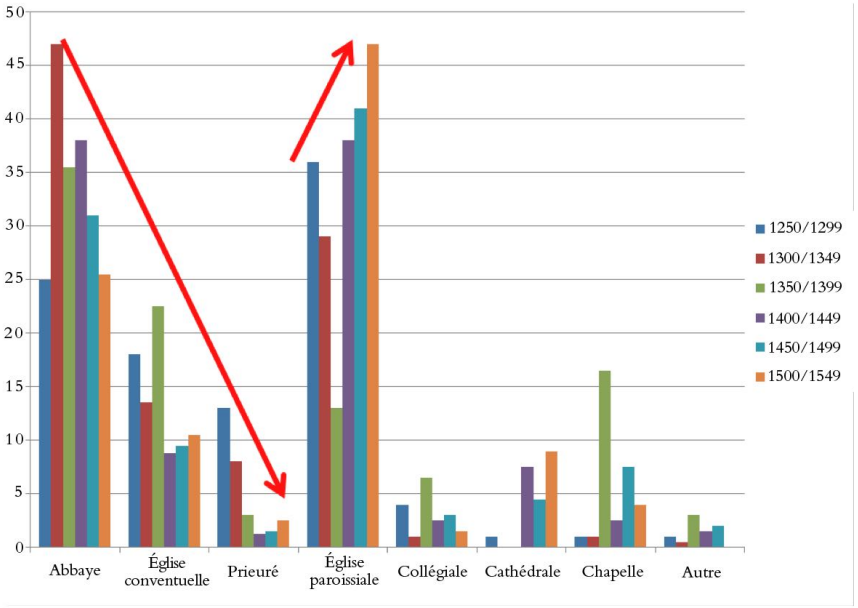


*Fig. 9 : évolution du type d'édifice religieux choisi par le défunt comme dernière demeure entre le milieu du XIIIe et le milieu du XVIe siècle (GRILLON, L'ultime message…)*

Ce constat amène une deuxième remarque : le prieuré perd de son attractivité. Comme les églises abbatiales et conventuelles, le prieuré se trouve concurrencé par les églises séculières, cathédrales, collégiales et paroissiales qui accueillent de plus en plus les sépultures de l'aristocratie locale, qu'elle soit urbaine ou seigneuriale (fig. 9).

## Conclusion

Le prieuré est avant tout une petite nécropole pour les familles seigneuriales. L'inhumation dans l'église priorale n'est cependant pas réservée aux seuls fondateurs. Forts de leurs donations et de leurs liens avec les religieux, les seigneurs du voisinage ou même installés un peu plus loin peuvent bénéficier d'une sépulture au prieuré. Cependant, l'intérêt pour le prieuré ne dure qu'un siècle et ne dépasse pas le milieu du XIVe siècle. Se faire enterrer dans une église, c'est poursuivre deux objectifs. Le salut de son âme par le biais des suffrages de la communauté. La mémoire de soi puisque la pierre tombale lui permet de pérenniser son identité et surtout son rang social

La désaffection du prieuré s'explique par le fait qu'il peine à offrir ces deux garanties. Certaines communautés stagnent ou périclitent dès le milieu du XIVe siècle. L'ouverture du marché funéraire aux élites bourgeoises au détriment de l'aristocratie féodale et le passage d'une piété gothique à une piété flamboyante ont eu raison de l'attractivité funéraire du prieuré.

**Bibliographie**


Batault (Henry), « Notice historique sur l'abbaye des bénédictines de Lancharre et le prieuré du Puley », *in : Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 1-128.

Béguillet (Edme), Courtépée (Abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. 7 tomes : s.l., s.n., 1775-1788 ; 3ème éd. Paris : Horvath, 1967.

Chomton (abbé Louis), *Saint Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon ; étude historique et archéologique*, Dijon : Union typographique, 1891-1895, 3 vol.

Damongeot (Marie-Françoise), Plouvier (Martine), « Cîteaux-nécropole : la Saint-Denis bourguignonne », *in : Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux 1098-1998*, Vitreux : Abbaye d'Acey, 1998, p. 281 *et sq*.

Fyot (Eugène), « La maison du Temple de Fontenotte », *in : MCACO*, t. XX, 1935, p. 343-347.

Grillon (Guillaume), *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale (XIIe - XVIe siècle)*, Dijon : université de Dijon, 2011.

Le Cam (Michel), *Le prieuré du Val-Saint-Benoît, de sa fondation à nos jours, 1236-1968*, Autun : Société archéologique autunoise, 1968.

Marcoux (Robert), « La terre, la famille et le ciel : les sépultures de la maison de Saulx aux XIIIe et XIVe siècles », *in :* Alduc-Le Bagousse (Armelle) (dir.), *Inhumation de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Caen : CRAHM, 2009, p. 329-356.

Martin (Jean), « Pierres tombales du prieuré de Lancharre », *in : Annales de l'Académie de Mâcon*, t. IX, 1904, p. 248-264.

Mouillebouche (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle*, Dijon : EUD, 2002.

Muguet (Paul), « Le prieuré du Val-Saint-Benoît », *in : Mémoires de la société Éduenne*, t. XXXV, 1907, p. 207-259, t. XXXVI, 1908, p. 223-265, t. XXXVII, 1909, p. 123-160, t. XXXVIII, 1910, p. 153-217.

Plancher (Dom Urbain), *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, Paris : Éditions du Palais royal, 1974 (1ère éd. 1739-1781).

Sapin (Christian), *Bourgogne romane*, Dijon : Faton, 2007.

Vaivre (Jean-Bernard de), « Sept dalles tumulaires de la maison de Til-Châtel », *in : Cahiers d'héraldique IV*, Paris : Le Léopard d'Or, 1983, p. 138-146.

## Annexe : épitaphes des plates-tombes citées

| Défunts | Source | Épitaphe (transcription ou traduction) |
|---|---|---|
| Guillemette de Bourbonne 1239 | Dessin de Bourdan d'après un relevé de P. Palliot (BnF, coll. Clairambault 943, p. 196) | « C'est la sépulture de Guillaumette dame de Trichastel qui trespassa de cest siècle en l'an de grâce 1238 la septième k(alen)d(e) de marz » |
| Guy II de Til-Châtel, 1241 | Lecture directe | « C'est la sepulture de Gulm [?] signor de Trichastel qui trespassa de ce siècle en l'an de l'incarnation notre seigneur 1240 le 12 de kalendes de fevrier. Dex de l'arme ait merci » |
| Jean de Til-Châtel 1274 | Palliot, *ibid.*, p. 197 | « C'est la sépulture de Jehan seigneur de Trichastel qui trespassa de ce siècle en l'an de l'incarnation de notre seigneur 1274 au mois de janvier le j(ou)r s(ain)t Vincent » |
| Marie de Joinville 1263 | Palliot, *ibid.*, p. 196 bis | « C'est la sépulture Marie de Jeinville qui fuit famme Jehan signor de Trichatel laquele trespassa le jo(u)r de l'uictave de l'Asumption Nostre Dame d'aost an l'an 1263. Priez pour son âme. Amen ». |
| Guy III de Til-Châtel 1299 | Lecture directe | « Ci git messires Gui sires de Trichatel qui trespassa l'an de l'in[carnatio]ns 1299 ou mois d'octobre. Priez pour larme de l(u)i » |
| Huguenin de Til-Châtel 1295 | Palliot, *ibid.*, p. 199 | « Ci-gît Huguenin, fils du seigneur de Til-Châtel et trépassa l'an de grâce 1295. Priez Dieu pour lui. Amen » |
| Calon de Saulx 1270 | Lecture directe | « L'an du seigneur 1270, le 2 des calendes de novembre [31 octobre] (ou 1272, aux calendes de novembre [1er novembre]), mourut le seigneur Calon de Saulx, chevalier, seigneur de Fontaines. Priez pour lui afin que le Christ lui donne la consolation de la vie [éternelle]. Amen » |
| Alix de Brazey et Eudes de Domois | Lecture directe (plaque incomplète) | « [...] noble chevalier messire Eude, sire de Domois et noble dame madame Alix sa femme, dame de Brasey. Priez Dieu pour sa miséricorde bonne merci leur fassent. Amen ». |
| Guillaume de Fontaine 1313 | Lecture directe | « Ci git messire [Guillaume de Fontai]nes chevaliers sires de Aubiney qui trespassai l'an de grace 1307 le diemonge après la Trinité. Priez De por la soie arme ». |
| Anne de Dompierre 1313 | Lecture directe | « Ci git madame Agnès de Donpierre Dame de Aubine qui trespassa lou jeudi après la Sainte-Croiz l'an de grace 1313. Dex ait l'arme de li. Amen ». |
| Robert d'Aubigny | Lecture directe (plaque incomplète) | « Cy git noble chevalier messire Robert d'Aubigney qui trespassa […] Dex hait l'arme. Amen ». |
| Ponce de Saulx 1307 | Dessin de Boudan du relevé de Palliot, *ibid.*, p. 17 A | « Cy gist nobles chevaliers messires Poinz de Sauz sires de Vantoux et trespassa en l'an de grace 1307 la vigile de saint André. Priez pour la suit ame. Qua Deux en ait pitié. Amen. Dites astut Dex li et octroie » |

| | | |
|---|---|---|
| Renaud d'Étaules 1314 | Lecture directe | « Cy gist noble escuyer Renauz de Estaules qui trespassa l'an de grace courant 1314 lou septieme jour dou mois de may. Priez Dieu pour l'ame que Dex merci li face. Amen » |
| Jean de Fontaine 1297 | Dessin de Palliot (BnF, cabinet des Estampes, Rés. Pe 4, f° 20) | « Ci git messires Jehanz de Fontaines chevaliers qui trespassa l'an de grâce 1297 jour de la Tifaigne (épiphanie). Dex ait l'âme. Amen » |
| Marie de Courtivron 1307 | Dessin de Palliot (BnF, ms. fr. 8 226, p. 76) | « Ci gist noble dame Marguerite jadis femme de monseigneur Jehan chevalier cai en arries sires de Fonteines et de Foife qui trespassa l'an de grâce 1307 hou mois d'aoust. Priez pour que Dex en ait merci » |
| Huguenin de Fontaine 1334 | Palliot | « Ci gist Huguenin sires de Fontaines qui trespassa l'an de grâce 1334 la voille de saint Loran. Dex hait larme. Amen » |
| Isabeau de Vauvry 1295 | Lecture directe | « Ci gist dame Ysabeauz de Vauvri, femme de Monseigneur de Germoles, chevalier, qui trépassa la veille de Saint Luc [17 octobre] lan de grâce 1295. Que son ame repose en paix. Amen » |
| Geoffroy de Germolles 1297 | Lecture directe ; traduction du latin | « Le chevalier Geoffroi de Germolles, fidèle dans sa foi […] comme un astre. Il gît ici. Ô Christ, fais en sorte de lui éviter le châtiment. Ô Vierge, par ta prière soustrais-le à la mort torturante. La première d'octobre emporta son corps vers les profondeurs. Élève-le, ô Dieu en plaçant son âme dans les hauteurs. Amen. L'an de grâce 1297. Priez pour lui » |
| Marguerite de Germolles 1302 | Lecture directe ; traduction du latin | « L'an du Seigneur 1302, au mois d'août. Ci-gît Marguerite, prieure de Germolles. Que son âme repose en paix. Amen » |
| Guillaume de Germolles et Fauquette de Nanton | Lecture directe et traduction (seule Fauquette bénéficie d'une épitaphe) | « Ci-gît madame Fauquette de Nanton dame de Germolles qui mourut l'an du Seigneur 1326 le lundi jour de la fête de la nativité de la Sainte Vierge Marie (le 8 septembre) » |
| Jean de Couches 1288 | Lecture directe | « Ici git messire Jehan [qui fus sires de Coulches qui morut lan 1288. + O[...] l'âme » |
| Jean de Saulx et Perrette de Mairey | Palliot, (BnF, Estampes, Rés. Pe4, f° 20) | « Cy gisent noble seigneur messire Jehan de Saulx chevalier jadis seigneur de Courtivron et chancelier de monseigneur de Bourgogne qui trespassa ou mois d'octobre 1420 et dame Perrete de Mairey sa femme qui trespassa ou mois de may 1423. Dieu ait leurs âmes. Amen » |
| Pierre du Brenc et Girarde de Barrey | Palliot (BnF, ms. fr. 8 226, p. 273) | « Cy gisent noble homme Pierre du Brenc escuier qui trespassa le 8 jour de janvier l'an 1469 et dame Girarde de Barney sa fe(m)e qui trespassa le 24 jour de septembre l'an 1470 lesquels ont fondé une messe de *requiem* et ung *de profundis et fidelium* tous les mercrediz de l'an priez Dieu pour eulx amen ». |